



VOTRE SPÉCIALISTE EN FORMATIONS

2023-2024

Notre expertise au service de la formation professionnelle





Qui sommes-nous ?

INTRODUCTION

MDA Consulting, votre organisme de formation professionnelle à votre écoute.

L'objectif de MDA Consulting est de proposer des formations de qualité aux particuliers, entreprises et collectivités pour les accompagner dans le développement de leurs activités.

Nos formations sont éligibles au financement par les Opérateurs de Compétences (OPCO) et le Compte Personnel de Formation (CPF). Certifiantes, ces dernières sont sélectionnées parmi les plus demandées et vous permettent de faire évoluer votre carrière.

Nos formateurs vous accompagnent du début de votre formation jusqu'au passage de votre certification pour vous permettre de vous former sereinement.

Notre but est de transmettre la connaissance et la compétence au service de la performance de votre métier.



La formation en présentiel

Tutorat Maître d'apprentissage pour la prévention des ruptures de contrats d'alternance et une intégration qualitative

**Formation éligible au financement par les Opérateurs de Compétences (OPCO)*

Cette formation unique a été conçue pour les maîtres d'apprentissage qui souhaitent renforcer leurs compétences et leur rôle clé dans la réussite des contrats d'alternance. Grâce à notre programme complet, vous apprendrez les meilleures pratiques en matière de tutorat, vous développerez vos compétences relationnelles et pédagogiques, et vous découvrirez des stratégies efficaces pour prévenir les ruptures de contrats. Notre équipe d'experts vous guidera tout au long du processus, en vous fournissant des outils pratiques et des conseils concrets pour assurer une intégration qualitative des apprentis dans votre entreprise. Rejoignez-nous dès maintenant et devenez un maître d'apprentissage d'excellence, prêt à relever les défis de l'alternance avec succès.

Les objectifs de la formation

- Comprendre et maîtriser le rôle de Maître d'apprentissage dans l'accompagnement des apprentis.
- Prévenir les ruptures de contrats d'alternance en favorisant une intégration qualitative des apprentis.
- Mettre en place un processus d'accueil, de suivi et d'évaluation pour assurer le développement des compétences professionnelles des apprentis.
- Communiquer efficacement avec les apprentis et gérer les éventuels conflits de manière constructive.
- Évaluer régulièrement les progrès des apprentis et fournir un retour constructif pour favoriser leur développement professionnel.
- Faire le bilan de la période de tutorat et identifier les bonnes pratiques pour améliorer continuellement le rôle de Maître d'apprentissage.



La formation en présentiel

Tutorat Maître d'apprentissage pour la prévention des ruptures de contrats d'alternance et une intégration qualitative

**Formation éligible au financement par les Opérateurs de Compétences (OPCO)*

Public

- Cette formation s'adresse aux tuteurs d'apprentis, responsables de formation et superviseurs de stage, ainsi qu'à toute personne impliquée dans l'encadrement des apprentis.

Méthodologie pédagogique :

- Présentations interactives
- Études de cas et exercices pratiques
- Discussions en groupe et partage d'expériences
- Supports de cours et documentation

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation à travers des exercices pratiques et des études de cas.

Durée

- Cette formation dure 14 heures

Tutorat Maître d'apprentissage pour la prévention des ruptures de contrats d'alternance et une intégration qualitative



Module 1 : Introduction au rôle de Maître d'apprentissage

- Comprendre le rôle et les responsabilités du maître d'apprentissage dans l'accompagnement des apprentis.
- Identifier les enjeux de la prévention des ruptures de contrats d'alternance et l'importance d'une intégration qualitative.
- Explorer les attentes et les besoins des apprentis pour favoriser leur engagement et leur réussite.



Module 2 : Accueil et intégration de l'apprenti

- Mettre en place un processus d'accueil structuré pour faciliter l'intégration de l'apprenti au sein de l'entreprise.
- Définir les objectifs et les attentes claires en termes de missions et de compétences à développer.
- Établir un plan d'accompagnement personnalisé pour guider l'apprenti dans sa progression.



Module 3 : Suivi et encadrement de l'apprenti

- Apprendre à mettre en place un suivi régulier de l'apprenti pour évaluer ses progrès et identifier d'éventuels besoins d'accompagnement supplémentaire.
- Utiliser des outils de suivi et de communication efficaces pour assurer un suivi continu des activités de l'apprenti.
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative de l'apprenti tout en lui fournissant un soutien approprié.



Module 4 : Communication et relation avec l'apprenti

- Développer des compétences en communication pour établir une relation de confiance et favoriser l'échange avec l'apprenti.
- Adapter son mode de communication en fonction des besoins et des caractéristiques de l'apprenti.
- Gérer les conflits et les difficultés de manière constructive pour maintenir une relation harmonieuse.

Tutorat Maître d'apprentissage pour la prévention des ruptures de contrats d'alternance et une intégration qualitative



Module 5 : Développement des compétences professionnelles

- Identifier les compétences à développer chez l'apprenti en lien avec son parcours de formation.
- Mettre en place des activités et des projets concrets pour permettre à l'apprenti d'acquérir les compétences nécessaires à son métier.
- Favoriser la polyvalence et la montée en compétences de l'apprenti tout au long de son contrat.



Module 6 : Prévention des ruptures de contrats d'alternance

- Identifier les signaux de détresse de l'apprenti et mettre en place des actions préventives pour éviter les ruptures de contrat.
- Trouver des solutions adaptées aux difficultés rencontrées par l'apprenti et favoriser un environnement de travail favorable à son épanouissement.
- Collaborer avec les organismes de formation et les partenaires concernés pour résoudre les problématiques éventuelles.



Module 7 : Évaluation de l'apprenti

- Mettre en place un processus d'évaluation régulier pour suivre les progrès de l'apprenti et évaluer sa performance.
- Utiliser des outils d'évaluation pertinents pour mesurer les compétences acquises et identifier les axes d'amélioration.
- Fournir un retour constructif à l'apprenti pour l'aider à progresser et à se développer professionnellement.




Module 8 : Bilan et perspectives

- Faire le bilan de la période de tutorat et évaluer l'efficacité des actions mises en place.
- Identifier les bonnes pratiques et les points à améliorer dans le rôle de Maître d'apprentissage.
- Développer un plan d'action pour poursuivre l'accompagnement des apprentis de manière optimale.



Planifiez pour votre
Futur
be productive

Contact

 +33 1 87 66 15 14

 contact@mda-consulting.fr
<https://www.mdacademy.fr>

 10 rue de Penthièvre, Paris 75008